

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 15 janvier 2023

fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de lieutenants pénitentiaires ouverts au titre de l'année 2024

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2023-1341 du 29 décembre 2023 portant statut particulier des corps du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2006 modifié relatif aux modalités d'organisation, au programme et à la nature des épreuves des concours pour le recrutement de lieutenants pénitentiaires ;

Vu l'arrêté du 5 septembre 2023 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2024 des concours externe et interne pour le recrutement de lieutenants pénitentiaires,

Arrête :

Article 1^{er}

La composition du jury des concours externe et interne ouverts, au titre de l'année 2024, pour le recrutement de lieutenants pénitentiaires est fixée ainsi qu'il suit :

Président :

Madame Marion MARZANO

Directrice des services pénitentiaires
Adjointe au chef d'établissement
Centre de détention de Saint Mihiel

Membres :

Madame Anne-Sophie GAMBA

Directrice des services pénitentiaires
Directrice de détention
Centre pénitentiaire de Lille Loos Sequedin

Monsieur Dorian HAMDAOUI

Directeur des services pénitentiaires
Responsable SAS
Maison d'Arrêt Le Mans Croisettes

Monsieur Pierre RAMETTE	Directeur des services pénitentiaires Adjoint au chef d'établissement Maison d'Arrêt de Strasbourg
Madame Murielle DAMY	Cheffe des services pénitentiaires Adjointe au chef d'établissement Centre pénitentiaire de Bedenac
Monsieur Olivier DECHESNE	Chef des services pénitentiaires Chef de détention Centre pénitentiaire d'Orléans Saran
Madame Myriam BROSSARD	Cheffe des services pénitentiaires Cheffe de détention Maison d'arrêt d'Angoulême
Monsieur Charles RALECHE	Chef des services pénitentiaires Chef de détention Centre pénitentiaire Le Havre
Monsieur Grégory BECQUES	Chef des services pénitentiaires Rédacteur section effectifs et emplois Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris
Madame Gaëlle SOULIVET	Commandant pénitentiaire Responsable de formation Direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse
Monsieur Stephen COLIN	Commandant pénitentiaire Responsable de l'infrastructure Centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone
Monsieur Julien BERGERET- CASSAGNE	Capitaine pénitentiaire Centre pénitentiaire Meaux Chauconin Neufmontiers
Madame Christelle SCHWICKERT	Capitaine pénitentiaire Responsable de bâtiment Centre pénitentiaire d'Alençon Condé sur Sarthe
Monsieur Valérie LORENZI	Capitaine pénitentiaire Responsable parloir Maison d'arrêt de Fleury Mérogis
Madame Aline BAUDIER	Capitaine pénitentiaire Adjointe au responsable Maison d'arrêt de Nancy Maxéville

Monsieur Fredia DERBY	Capitaine pénitentiaire Responsable adjoint MAD Centre pénitentiaire Meaux Chauconin Neufmontiers
Monsieur Emmanuel GREGY	Capitaine pénitentiaire Responsable de formation Centre de détention d'Uzerche
Monsieur Cédric LABIGNE	Capitaine pénitentiaire Coordinateur régionales pôle de formation Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon
Monsieur Alioune FALL	Capitaine pénitentiaire Responsable du service PIPR Maison d'Arrêt d'Osny
Monsieur Nicolas BIODORE	Capitaine pénitentiaire Chef du pôle Origine Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris
Madame Virginie RICHARD	Capitaine pénitentiaire Responsable QA/QI/QD Centre pénitentiaire Poitiers Vivonne
Monsieur David GUENE	Capitaine pénitentiaire Responsable de formation École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)
Madame Agathe ROUGEVIN- BAVILLE	Psychologue Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris
Madame Valérie GEISMAR	Psychologue Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris
Madame Léa MAGNARD	Psychologue Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

Article 2

En cas d'empêchement de Madame Marion MARZANO, présidente du jury, Madame Anne-Sophie GAMBA est désignée pour assurer la présidence du jury.

Article 3

La liste des examinateurs qualifiés chargés de la notation de l'épreuve facultative d'admission (épreuve orale de langue étrangère) sera fixée ultérieurement.

Article 4

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15 janvier 2024.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
La cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels,
A GUILLOTEAU

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.